

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE
COMTÉ DE GATINEAU**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la corporation municipale de La Pêche tenue le **lundi 17 mars 2008**, à 19:30 heures à la salle Desjardins, située au 20, chemin Raphaël.

Présents : **M. Robert Bussière, maire**
M. Michel Babin, maire suppléant
Mme Jocelyne Ménard, conseillère
M. Michel Gervais, conseiller
M. Christian Blais, conseiller
Mme Jacqueline Lambert-Madore, conseillère
Mme Lynn Berthiaume, conseillère
M. Yves Doyon, conseiller
M. Charles Ricard, d.g. secrétaire trésorier
Mme Annie Racine, secrétaire trésorière adj.
Mme Sandra Martineau, Responsable finances
M. Marcel Marchildon, directeur - Urbanisme
M. Jocelyn Lessard, directeur incendies

Absents : **M. Jocelyn Nault, directeur travaux publics**

CONSULTATION PUBLIQUE

Aucune consultation

PÉRIODE DE QUESTIONS

Elaine Dorion : Représente le programme de patinage gratuit pour les familles et demande de l'aide financière afin de maintenir le patinage libre ne famille le dimanche.

Donna Graham : Demande du support de quelque nature que ce soit pour aider le club de motoneige a avoir un sentier permanent.

Wolfgang Dirberger : Demande de supporter le club de motoneige dans son effort pour avoir un sentier permanent.

David Gibson : Demande si le sujet foresterie sera discuté ce soir, demande si des consultations publiques ont lieu lorsqu'il y a des modifications aux règlements.

Michel Hickey : Demande, lorsqu'il y a des modifications aux règlement, si tous les intéressés sont avisés comme par exemple, le syndicat des producteurs agricole.

ADOPTION – ORDRE DU JOUR

08-144

Proposé par : Michel Gervais

Appuyé par : Michel Babin

Il est résolu que l'ordre du jour soit approuvé après y avoir ajouté ou retiré les items suivants :

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

ADOPTION - PROCÈS VERBAL

08-145

Proposé par : Jocelyne Ménard

Appuyé par : Jacqueline Lambert-Madore

Il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière tenue le 3 mars 2008, soit adopté tel que présenté.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

DOCUMENTS DÉPOSÉS

Pétition de commerçants pour l'ouverture des sentiers de motoneige dans la municipalité de La Pêche.

COMITÉ DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Carnaval et tournoi de hockey - 16 février 2008

Comité des loisirs de Rupert

08-146

Proposé par : Yves Doyon

Appuyé par : Jacqueline Lambert-Madore

Attendu que le comité des loisirs de Rupert a présenté une demande d'aide financière pour la tenue de leur carnaval d'hiver et de leur tournoi de hockey au centre communautaire de Rupert le 16 février 2008 ;

Attendu que tous les documents requis selon la politique de demande d'aide financière ont été déposés ;

Attendu que le comité des loisirs de Rupert devra s'assurer que le nom de la municipalité a été reflété à titre de partenaire de l'activité dans toute publicité ;

Attendu qu'un rapport d'activité (incluant les revenus et les dépenses) devra être soumis dans les 90 jours suivants la tenue de l'activité, à défaut de quoi, la subvention sera annulée ;

Il est résolu, selon la recommandation du comité des loisirs et de la culture, d'accorder une subvention de 840 \$ pour la tenue d'un carnaval d'hiver et d'un tournoi de hockey par le comité des loisirs de Rupert le 16 février 2008 ;

Il est de plus résolu que le paiement de la subvention soit fait en deux versements égaux : un premier paiement immédiatement et le deuxième sur présentation d'un rapport d'activité (incluant les revenus et les dépenses) dans les 90 jours suivants la tenue de l'activité.

Les fonds seront pris à même le poste budgétaire 02-701-20-970, contributions au financement d'organismes.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

Le conseiller Michel Gervais déclare qu'il est président de la Fondation de la Maison de la Culture des Collines et qu'il n'a aucun intérêt pécuniaire dans le sujet.

Fondation de la Maison de la Culture des Collines **Programmation culturelle 2008**

08-147

Proposé par : Michel Gervais

Appuyé par : Yves Doyon

Attendu que la Fondation de la Maison de la Culture des Collines a présenté une demande d'aide financière pour sa programmation culturelle 2008 ;

Attendu que tous les documents requis selon la politique de demande d'aide financière ont été déposés ;

Attendu que la Fondation de la Maison de la Culture des Collines devra s'assurer que le nom de la municipalité soit reflété à titre de partenaire de l'activité dans toute publicité ;

Attendu qu'un rapport d'activité (incluant les revenus et les dépenses) devra être soumis au plus tard le 31 mars 2009 et ce, afin de respecter les 90 jours exigés dans la politique de demande d'aide financière, à défaut de quoi, la subvention sera annulée ;

Il est résolu, selon la recommandation du comité des loisirs et de la culture, d'accorder une subvention de 5 000 \$ à la Fondation de la Maison de la Culture des Collines (FMCC) dans le cadre de leur programmation culturelle 2008 déposé au comité de loisirs le 6 mars 2008, (6 productions professionnelles dont une pour enfants, une pour adolescents, une pour aînées et trois pour adultes).

Il est de plus résolu que le paiement de la subvention soit fait en deux versements égaux : un premier paiement immédiatement et le deuxième sur présentation d'un rapport d'activité pour l'année 2008 (incluant les revenus et les dépenses) au plus tard le 31 mars 2009 et ce, afin de respecter les 90 jours exigés dans la politique de demande d'aide financière.

Les fonds seront pris à même le poste budgétaire 02-701-20-970, contributions au financement d'organismes.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

**Nomination de deux élus municipaux
au sein du CRSBPO pour l'année 2008**

08-148

Proposé par : Christian Blais

Appuyé par : Michel Gervais

Attendu qu'à chaque année, la municipalité nomme deux élus municipaux à titre de représentants officiels au sein du Centre régional de services de bibliothèques publiques de l'Outaouais (CRSBPO) ;

Attendu que le CRSBPO tiendra cette année, son assemblée générale annuelle à la Petite-Rouge (centre de villégiature) à St-Émile de Suffolk ;

Attendu que les frais d'inscription à cette assemblée seront entre 25 \$ à 30 \$ par représentant officiel ;

Attendu que Mme Jocelyne Ménard et Mme Lynn Berthiaume ont manifesté le désir d'être nommées représentantes officielles pour la Municipalité de La Pêche au sein du CRSBPO pour l'année 2008 ;

Il est résolu, selon la recommandation du comité des loisirs et de la culture, de nommer Mme Jocelyne Ménard et Mme Lynn Berthiaume à titre de représentantes officielles pour la Municipalité de La Pêche au sein du CRSBPO pour l'année 2008, de les nommer également déléguées officielles pour la municipalité lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 7 juin 2008 à St-Émile de Suffolk et de payer les frais d'inscription reliés à cette assemblée.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-702-30-310, frais déplacements.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

Camp de jour municipal 2008
Maison des jeunes – Le Mashado, gestionnaire

08-149

Proposé par : Christian Blais

Appuyé par : Michel Babin

Attendu que la Municipalité désire offrir, encore cette année, la gestion de son camp de jour ;

Attendu que l'an passé, la municipalité a signé un protocole d'entente pour la gestion de son camp de jour avec la Maison des jeunes – Le Mashado ;

Attendu que la Maison des jeunes – Le Mashado a manifesté son intention de reprendre la gestion du camp de jour municipal et de renouveler l'entente signée en 2007 avec la municipalité ;

Attendu qu'une clause au protocole d'entente permet à la municipalité de renouveler avec cet organisme pour quatre années consécutives à compter de 2008 ;

Attendu que certaines clauses du protocole d'entente ont été modifiées pour assurer un meilleur encadrement au niveau de la gestion du camp de jour et ainsi offrir un service plus adéquat ;

Il est résolu, selon la recommandation du comité des loisirs et de la culture, de confier la gestion du camp de jour à la Maison des jeunes – Le Mashado pour l'année 2008 et d'accepter le protocole d'entente tel que soumis.

Il est également résolu d'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de La Pêche tous les documents à cet effet.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

Plan d'action 2008-2010
Loisir, sport, plein air et loisir culturel

08-150

Proposé par : Lynn Berthiaume
Appuyé par : Michel Gervais

Attendu que, par sa résolution 07-289, la Municipalité de La Pêche mandatait l'URLSO pour préparer un document concernant la planification stratégique en loisir de La Pêche ;

Attendu qu'un contrat de service a été signé entre la Municipalité de La Pêche et l'URLSO afin de réaliser une étude qui consiste en un portrait du loisir sur le territoire de la municipalité et d'un plan d'action pour les cinq prochaines années ;

Attendu qu'une proposition d'un plan d'action a été déposée par l'URLSO en janvier 2008 auprès de la municipalité ;

Attendu que la proposition du plan d'action présenté par l'URSLO a fait l'objet d'une discussion au sein du comité des loisirs et de la culture de La Pêche en mars 2008 ;

Il est résolu, selon la recommandation du comité des loisirs et de la culture, de prioriser l'embauche d'une personne ressource à temps plein en loisirs et culture en 2009.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

Demande d'appui par la
Fondation de la Maison de la Culture des Collines
au Fond Régional d'Investissement Jeunesse 2006-2009

08-151

Proposé par : Jacqueline Lambert-Madore
Appuyé par : Lynn Berthiaume

Attendu que la Fondation de la Maison de la Culture des Collines entend présenter une demande d'aide financière auprès du Fond régional d'investissement jeunesse 2006-2009 pour la diffusion de deux spectacles de musique alternative qui vise une clientèle entre de 12 à 35 ans ;

Attendu que pour permettre à la FMCC d'être éligible à ce fond d'aide, la FMCC doit obtenir l'appui de sa municipalité dans ce projet ;

Il est résolu, selon le comité des loisirs et de la culture, d'appuyer moralement la Fondation de la Maison de la Culture des Collines dans leur demande de subvention dans le cadre du Fond régional d'investissement jeunesse 2006-2009. Que le projet consiste à la diffusion de deux (2) spectacles de musique alternative visant une clientèle entre de 12 à 35 ans.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Aucune réunion

2^{ième} PÉRIODE DE QUESTIONS

Marcel Vaive : Demande quelles sont les démarches entreprises au sujet du problème des algues bleues au Lac des Loups.

Le conseiller Michel Gervais quitte son siège à 20 h 34.

VARIA

Avis de motion

Règlement pour effectuer l'implantation et l'installation des plaques d'identification des numéros civiques sur le territoire de la Municipalité de La Pêche

08-152

Le conseiller Michel Babin donne avis de motion de l'adoption, lors d'une prochaine séance de ce conseil, d'un règlement pour effectuer l'implantation et l'installation des plaques d'identification des numéros civiques des immeubles construits sur le territoire de la Municipalité de La Pêche.

Une demande de dispense de lecture est également faite, chaque conseiller présent ayant reçu une copie du règlement.

Le conseiller Michel Gervais reprend son siège à 20 h 37

Le conseiller Michel Babin quitte son siège à 20 h 38

Contribution
Corporation de développement La Pêche

08-153

Proposé par : Christian Blais
Appuyé par : Yves Doyon

Il est résolu de remercier avec gratitude la personne suivante pour son don qui sera déposé dans un compte réservé pour le projet de logements pour personnes âgées :

- Susan Collins 200 \$

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

Transfert de fonds
Corporation de développement La Pêche

08-154

Proposé par : Christian Blais
Appuyé par : Yves Doyon

Attendu que la contribution suivante a été reçue pour le projet de logements pour personnes âgées, par l'entremise de la Municipalité de La Pêche :

- Susan Collins 200 \$

En plus, différentes activités ont été organisées tel que la vente de chocolats et de casses-têtes qui ont amassés un montant de 132 \$.

Il est résolu d'autoriser un transfert de fonds au montant de 332 \$ à la Corporation de développement La Pêche.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

Contribution
Centre communautaire Wakefield

08-155

Proposé par : Lynn Berthiaume
Appuyé par : Yves Doyon

Il est résolu de remercier avec gratitude la personne suivante pour son don qui sera déposé dans un compte réservé pour le projet du centre communautaire de Wakefield.

- 6702007 Canada Inc 200 \$

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

Transfert de fonds
Centre communautaire de Wakefield

08-156

Proposé par : Lynn Berthiaume

Appuyé par : Yves Doyon

Attendu que la contribution suivante a été reçue pour le projet du centre communautaire de Wakefield, par l'entremise de la Municipalité de La Pêche :

- 6702007 Canada Inc 200 \$

Il est résolu d'autoriser un transfert de fonds au montant de 200 \$ au centre communautaire Wakefield.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

Le conseiller Michel Babin reprend son siège à 20 h 40.

Contribution
Musée Fairbain Museum

08-157

Proposé par : Yves Doyon

Appuyé par : Lynn Berthiaume

Il est résolu de remercier avec gratitude les personnes suivantes pour les dons reçus qui seront déposés dans un compte réservé pour le projet du Musée Fairbairn Museum.

- David Castleman 25 \$
- Robert Boisvert 25 \$
- Chris Johnson 50 \$
- Arlene Wenkoff 50 \$
- Anita Rutledge 500 \$
- Michael Cooper 100 \$
- Anne Robillard 500 \$
- Pierre Taillefer 200 \$

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

Transfert de fonds
Musée Fairbairn Museum

08-158

Proposé par : Yves Doyon

Appuyé par : Lynn Berthiaume

Attendu que les contributions suivantes ont été reçues pour le projet du Musée Fairbairn Museum, par l'entremise de la Municipalité de La Pêche :

- David Castleman 25 \$
- Robert Boisvert 25 \$
- Chris Johnson 50 \$
- Arlene Wenkoff 50 \$
- Anita Rutledge 500 \$
- Michael Cooper 100 \$
- Anne Robillard 500 \$
- Pierre Taillefer 200 \$

Il est résolu d'autoriser un transfert de fonds au montant de 1 450 \$ au Musée Fairbairn Museum.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

Protocole d'entente
Maison Fairbairn

08-159

Proposé par : Yves Doyon

Appuyé par : Lynn Berthiaume

Attendu que la direction générale a préparé un projet de protocole d'entente qui a pour objet de préciser les responsabilités de la Coopérative de solidarité du Musée Fairbairn Museum et de la Municipalité de La Pêche relativement à la participation financière dans le but d'y aménager un musée et que ledit projet de protocole d'entente a été soumis aux membres du conseil ;

Il est résolu d'accepter le protocole d'entente tel que soumis.

Il est de plus résolu d'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de La Pêche tous les documents à cette fin.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Le conseiller Michel Gervais demande le vote.

Pour

Yves Doyon
Lynn Berthiaume
Jacqueline Lambert-Madore
Michel Babin
Christian Blais
Jocelyne Ménard

Contre

Michel Gervais

Adoptée sur division

Recyc-Frigo environnement

08-160

Proposé par : Jacqueline Lambert-Madore

Appuyé par : Lynn Berthiaume

Attendu que Hydro-Québec a développé un programme nommé Recyc-Frigo Environnement qui met à la disposition des citoyens la cueillette gratuite de vieux réfrigérateurs à certaines conditions ;

Il est résolu d'adhérer au programme Recyc-Frigo Environnement et d'en informer les citoyens par l'intermédiaire de l'Info La Pêche.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

Procédure de prise en charge de l'entretien d'un chemin privé

08-161

Proposé par : Yves Doyon

Appuyé par : Christian Blais

Attendu que par la résolution 07-614 adoptée le 5 novembre 2007, le conseil municipal adoptait la procédure de prise en charge de l'entretien d'un chemin privé ;

Attendu que suite à un avis juridique, certaines modifications doivent y être apportées ;

Attendu que le 3 mars 2008 le directeur général a déposé une procédure modifiée conformément à l'avis juridique ;

Il est résolu d'approuver la procédure de prise en charge de l'entretien d'un chemin privé tel que soumis.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

Adoption de la politique familiale municipale

08-162

Proposé par : Lynn Berthiaume

Appuyé par : Unanimentement

Attendu que de plus en plus de familles s'installent dans notre municipalité faisant en sorte que la municipalité de La Pêche a eu un taux de croissance parmi les plus élevés au Québec, avec un taux de 15.9%;

Attendu que les nouvelles familles et les jeunes s'installent sur le territoire de La Pêche et envisagent d'y demeurer pour la qualité de vie qui leur est offerte ;

Attendu qu'une politique familiale permettrait d'assurer une continuité de service et répondre aux besoins actuels et futurs des familles dans la municipalité de La Pêche ;

Attendu que par sa résolution 01-255, adopté le 18 juin 2001, le conseil créait le comité intersectoriel, Virage famille, ayant pour mandat, entre autre, l'élaboration d'une politique familiale ;

Attendu que la rédaction de la politique familiale est le fruit d'une consultation et d'une mobilisation des familles, des citoyens, de représentants du milieu communautaire, scolaire et du monde de la santé ;

Attendu qu'une première version de la politique familiale a été présentée à l'occasion de consultations publiques qui se sont tenues lundi le 25 février 2008 ;

Attendu que le Comité d'élaboration de la politique familiale municipale de La Pêche a remis au Conseil une version finale de la politique familiale ;

Il est résolu, selon la recommandation du Comité d'élaboration de la politique familiale, d'adopter la version finale de la politique familiale municipale de La Pêche.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la l'unanimité

**Adoption du Plan d'action quinquennal
2008 - 2012 dans le cadre de la politique familiale
municipale**

08-163

Proposé par : Lynn Berthiaume

Appuyé par : Unanimentement

Attendu que l'adoption d'une politique familiale municipale exige la mise en place de mesures et d'actions concrètes ;

Attendu qu'un des principes directeurs de la politique familiale municipale de La Pêche veut que par l'adoption d'une politique familiale, le conseil municipal démontre son engagement en partenariat avec la communauté ;

Attendu que, conformément à son mandat, le Comité d'élaboration de la politique familiale municipale de La Pêche a rédigé une première version d'un plan d'action dans le cadre de la politique familiale municipale ;

Attendu que cette première version du plan d'action a été présentée aux familles et citoyens de La Pêche à l'occasion de consultations publiques qui se sont tenues lundi le 25 février 2008 ;

Attendu que le Comité d'élaboration de la politique familiale municipale de La Pêche a déposé au conseil municipal, une version finale du plan d'action dans le cadre de la politique familiale municipale et en recommande l'adoption ;

Il est résolu, sur recommandation du Comité d'élaboration de la politique familiale municipale de La Pêche, d'adopter la version finale du plan d'action proposé dans le cadre de la politique familiale municipale de La Pêche.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

**Travaux des quartiers
et autres travaux 2008**

08-164

Proposé par : Michel Babin

Appuyé par : Jocelyne Ménard

Attendu que le conseil de la municipalité de La Pêche désire faire exécuter des travaux d'amélioration sur certains chemins municipaux ;

Attendu que ces travaux consistent en l'amélioration des chemins ci-dessous mentionnés ;

Attendu que le conseil est autorisé à exécuter ou faire exécuter les travaux de voirie ;

Il est résolu d'autoriser les travaux de voirie suivants pour l'année 2008 :

QUARTIER NO. 1

1. Chemin Cléo-Fournier
 - ✓ Revêtement bitumineux
 2. Installation de luminaires
- TOTAL :** **43 765,80 \$**

QUARTIER NO. 2

1. Trottoirs - Chemin Pontbriand
 - ✓ Étude d'ingénieur pour la construction de trottoirs
 2. Chemin Meunier
 - ✓ Revêtement bitumineux
 3. Chemin Saint-Louis
 - ✓ Pulvérisation
 - ✓ Réparation du revêtement existant
 - ✓ Rechargement
 - ✓ Revêtement bitumineux
 - ✓ Nettoyage de fossés
 4. Installation de luminaires
- TOTAL:** **117 876,67 \$**
(Incluant subvention député)

QUARTIER NO. 3

1. Chemin de l'Orée-du-Bois
 - ✓ Rechargement
 - ✓ Nettoyage de fossés et rechargement
 - ✓ Traitement de surface
 2. Chemin Annette-Renaud
 - ✓ Achat & installation d'un luminaire à l'intersection Chemin Jérôme
 3. Sentier des Amoureux
 - ✓ Rechargement
 - ✓ Achat et installation de ponceaux
 4. Balayage de différents chemins
- TOTAL :** **29 660,83 \$**

QUARTIER NO. 4

1. Chemin Irwin
 - ✓ Rechargement
 - ✓ Excavation de fossés
 - ✓ Arpentage et bornes
 - ✓ Traitement de surface

2. Chemin McCrank
 - ✓ Arpentage et bornes
 - ✓ Préparation d'un échange de terrain
 3. Chemin Schnob
 - ✓ Réfection de la chaussée (enlever bois)
 - ✓ Rechargement
 - ✓ Revêtement bitumineux
 4. Chemin Gilbert-Bertrand
 - ✓ Arpentage et bornes
 - ✓ Réfection de la côte
 - ✓ Rechargement
 - ✓ Excavation de fossés
 - ✓ Élargissement de la chaussée
 - ✓ Traitement de surface
- TOTAL : 59 443,63 \$**

QUARTIER NO. 5

1. Chemin Pritchard (intersection Chemin des Érables)
 - ✓ Nettoyage des fossés
 - ✓ Rechargement
 - ✓ Revêtement bitumineux
 2. Chemin Kallala (près du Chemin Tessier)
 - ✓ Arpentage et bornes
 - ✓ Nettoyage et excavation de fossés
 - ✓ Enlèvement du roc
 - ✓ Rechargement
 3. Chemin des Érables (intersection Chemin Parent)
 - ✓ Arpentage et bornes
 - ✓ Amélioration du drainage
 - ✓ Réparation du revêtement existant
 - ✓ Excavation de fossés
 - ✓ Rechargement
 - ✓ Revêtement bitumineux
- TOTAL : 29 607,40 \$**

QUARTIER NO. 6

1. Chemin Wakefield-Heights
 - ✓ Rechargement
2. Chemin des Érables (intersection Route 105)
 - ✓ Réparation de l'intersection
 - ✓ Revêtement bitumineux
3. Chemin River (2 endroits)
 - a) ✓ Remplacement d'un ponceau
 - ✓ Transition
 - ✓ Rechargement et revêtement bitumineux
 - b) ✓ Arpentage et bornes
 - ✓ Excavation de fossés
 - ✓ Rechargement des accotements
4. Intersection Chemin Riverside – Chemin du Pont-Gendron
 - ✓ Achat et installation luminaire

5. Chemin Burnside (devant l'Hôpital)
 - ✓ Installation glissières de sécurité
 - ✓ Installation enseignes stationnement interdit
 6. Chemin Shouldice
 - ✓ Installation glissières de sécurité
 7. Chemin de la Rivière
 - ✓ Installation glissières de sécurité
 8. Source Wakefield (Chemin Valley Drive)
 - ✓ Installation de lumières
 9. Chemin Burnside (intersection Chemin Caves)
 - ✓ Installation panneau d'arrêt (3 côtés)
 - ✓ Installation panneau interdiction virage à droite de Caves sur Burnside
 10. Chemin du Pont-Gendron
 - ✓ Amélioration de la signalisation
 11. Voie ferrée entre Valley Drive et limite de Chelsea
 - ✓ Balisage de la piste de ski de fond
 12. Balayage de différents chemins
- TOTAL : 45 241,71 \$**

QUARTIER NO. 7

1. Chemin de la Montagne
 - ✓ Rechargement
 - ✓ Nettoyage de fossés
 - ✓ Revêtement bitumineux
 2. Projet du Ruisseau
 - ✓ Achat et installation 2 luminaires
 3. Chemin Newcommon
 - ✓ Arpentage et bornes dans la côte dans le but de l'élargir et la réparer
 4. Chemin Clark
 - ✓ Remplacement d'un ponceau
 - ✓ Élargissement de la chaussée
 - ✓ Excavation de fossés
 - ✓ Rechargement
- TOTAL : 63 970,95 \$**

TOTAL - Travaux des quartiers 2008 : 389 566,99 \$

TRAVAUX – PROGRAMME TAXE D'ACCISE

1. Chemin Riverside 203 746,00 \$
Travaux de mise aux normes
2. Axe Parent-Shouldice-MacLaren 150 000,00 \$
Travaux de mise aux normes –
Ponceaux, rechargement, excavation de fossés

TOTAL – programme taxe d'accise : 353 746,00 \$

GRAND TOTAL : 743 312,99 \$

Il est également résolu d'autoriser le directeur des travaux publics à faire l'acquisition des ponceaux et autres matériaux requis ainsi que la location de la machinerie nécessaire à l'amélioration des chemins, en incluant l'utilisation de services professionnels pour la préparation des plans et devis et autres documents d'appels d'offres et pour le contrôle de la qualité lorsque nécessaire.

Les fonds nécessaires à cette fin seront pris à même les postes budgétaires – Travaux de quartier : 22-320-10-000, 22-320-11-000, 220-320-12-000, 22-320-13-000, 22-320-14-000, 22-320-15-000, 22-320-16-000 et 22-320-17-000.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

Adoption du règlement numéro 08-513
modifiant le règlement de zonage no. 03-429

08-165

Proposé par : Yves Doyon

Appuyé par : Christian Blais

Attendu que le conseil de la Municipalité de La Pêche a adopté, lors d'une séance antérieure tenue le 4 février 2008, un premier projet de règlement, lequel a fait l'objet d'une consultation publique lors d'une séance tenue le 18 février 2008 ;

Attendu que suite à l'adoption d'un second projet lors de l'assemblée du 18 février 2008, aucune demande valide n'a été reçue dans les délais prescrits par la Loi pour que l'une des dispositions contenues dans le second projet de règlement soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter ;

Il est résolu que le conseil adopte, tel que rédigé, le règlement no. 08-513, dans le but notamment d'apporter les modifications suivantes :

- Modifier le plan de zonage PZ-03 (5/5) : Plan détaillé – Centre de services secondaire – Edelweiss, en réduisant les limites de la zone Rr-706 (du côté Sud du chemin Edelweiss) afin d'agrandir les limites de la zone Rr-707 (au Nord de l'autodrome Edelweiss);
- Modifier les usages autorisés dans la zone Rr-707 (Carrière La Pêche, Autodrome Edelweiss, etc.) par l'ajout de la classe 5.5.11 : *Industrie non contraignante en général.*

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

Avis de motion - Modification à certaines dispositions du règlement de zonage 03-429 et ses amendements portant sur l'abattage d'arbres

08-166

Le conseiller Yves Doyon donne avis de motion de l'adoption, lors d'une prochaine séance de ce conseil, d'un règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 03-429 et ses amendements, portant sur l'abatage d'arbres.

Une demande de dispense de lecture est également faite, chaque conseiller présent recevant une copie du projet de règlement.

Adoption du projet de règlement numéro 08-514, modifiant les dispositions du règlement de zonage no. 03-429 et ses amendements portant sur l'abattage d'arbres

08-167

Proposé par: Jacqueline Lambert-Madore
Appuyé par: Christian Blais

Il est résolu que le conseil adopte le projet de règlement no. 08-514, modifiant dispositions du règlement de zonage no. 03-429 et ses amendements, dans le but notamment d'apporter les modifications suivantes :

- Modifier les dispositions du chapitre XVII portant sur l'abattage d'arbres;
- Modifier les dispositions du chapitre XXVI portant sur les sanctions et recours en cas d'infraction à la réglementation sur l'abattage d'arbres.

Il est également résolu que ce projet de règlement soit soumis à une consultation publique quant à ses objets et aux conséquences de son adoption, lors de la session régulière de ce conseil qui se tiendra le 2 septembre 2008.

Il est aussi résolu de mandater l'administration à tenir un minimum de 3 séances d'information d'ici le 30 juin 2008 pour les 3 groupes suivants, le grand public, les propriétaires de grands terrains et de boisés et une pour les entrepreneurs forestier.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

Achat d'un véhicule Aveo Chevrolet

08-168

Proposé par : Jacqueline Lambert-Madore

Appuyé par : Lynn Berthiaume

Attendu que la municipalité désire acheter un véhicule de type Aveo de Chevrolet année 2008 ;

Attendu que la municipalité a été en appel d'offre pour avoir le prix de ce type de véhicule ;

Attendu que la municipalité a envoyé le devis chez Hamilton Chevrolet Pontiac Buick GMC, ainsi que Lachapelle Pontiac Buick et chez Demers Chevrolet ;

Attendu que la municipalité a reçu une soumission seulement de chez Hamilton Chevrolet Pontiac Buick GMC ;

Attendu que cette soumission, après avis juridique est conforme à l'appel d'offre ;

Il est résolu de faire la location d'une Chevrolet Aveo 2008 Modèle LT pour une période de 4 ans de chez Hamilton Chevrolet Pontiac Buick GMC au prix de 15 204,48 \$ avec un résiduel de 36% à la suite de cette location.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 22-320-00-724, bien durable, travaux publics, véhicules.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

LEVÉE DE LA SÉANCE

08-169

Proposé par : Lynn Berthiaume

Appuyé par : Christian Blais

Il est résolu que la séance soit levée à 20 h 56.

Le maire Robert Bussière, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité

Robert Bussière
Maire

Annie Racine
Secrétaire trésorière adjointe